


**- TERRE D'Émeraude Communauté -**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DÉLIBÉRATION N°057/2023**

Envoyé en préfecture le 07/04/2023  
Reçu en préfecture le 07/04/2023  
Publié le   
ID : 039-200090579-20230405-D\_2023\_057-DE

SÉANCE DU 05 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 116  
Titulaires présents : 81  
Suppléants présents : 5  
Pouvoirs : 10

Date de convocation :

30/03/2023

Date d'affichage :

07/04/2023

Votants :	96	Pour :	96	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

**Délégués titulaires présents :**

ANDREY Patrick ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BANDERIER Dominique ; BAUDIER Stéphanie ; BELLAT Stéphane ; BERPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAPELLI Sophie ; CAPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; GAMBEY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; HALBOURG Bertrand ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; LACROIX Serge ; LANIS Yves ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; PAIN Michel ; PARIS Robert ; PIETRIGA Guy ; POURCELOT Anaïs ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VILLESSECHE Anne ; VUITTON Antoine.

**Délégués suppléants présents :** GIBOZ Brigitte ; JUHAN Christine ; JULLEROT Pascal ; MARILLIER Michael ; RIQUOIS Jean-Pierre.

**Excusés ayant donné pouvoir :** BENOIT Jérôme à PROST Philippe ; BOISSON Laurence à CHATOT Patrick ; CALLAND Jacques à GROSDIDIER Jean-Charles ; FAVIER Jean-Louis à PIETRIGA Guy ; GROS-FUAND Florence à CHAMOUTON Patrick ; GUERIN Jean Luc à LONG Grégoire ; PANISSET Marilynne à DUTHION Jean-Paul ; REBREYEND COLIN Micheline à VILLESSECHE Anne ; REYDELLET DELORME Emmanuelle à ROZEK Evelyne ; VIAL Jacques à PARIS Robert.

**Excusés :** BONDIER Jean-Robert (représenté par MARILLIER Michael) ; BRIDE Frédéric ; CAILLON Gérard (représenté par RIQUOIS Jean-Pierre) ; DUFOUR Christiane ; FAGUET Jean-Jacques (représenté par JUHAN Christine) ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; LARUADE Laurent (représenté par JULLEROT Pascal) ; VENNERI PARE Sandra.

**Absents :** AYMONIER Gaëtan ; ARTIGUES Damien ; BARIOD Denis ; BIN Richard ; BOILLETOT Jean-Marc ; CIOE Bruno ; DE MERONA Bernard ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; GUILLOT Evelyne ; HUGONNET Franck ; LAMARD Philippe ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; PAGET Jean-Marie ; PERRIN Alexandre ; PRELY Fabrice.

**Secrétaire de séance :** BERPERRON Pierre-Rémy.

**Objet : Attribution de subventions – Vie associative - 2023**

Rapporteur : DALLOZ Jean-Charles

**Le RAPPORTEUR,**

### **EXPOSE**

Terre d'Émeraude Communauté porte la volonté de soutenir les associations qui œuvrent en faveur du développement du territoire, tant au niveau sportif que culturel.

Les demandes reçues au titre de l'année 2023 ont fait l'objet

- D'une étude selon les critères fixés par le Conseil communautaire en date du 26 mai 2022,
- D'une présentation lors de réunions des commissions « Culture & Jeunesse » et « Sport et vie associative ».

**Le BUREAU COMMUNAUTAIRE,** dans sa séance du 28 mars 2023 a émis un avis favorable,

**Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,** après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

### **DÉCIDE**

**D'ATTRIBUER** pour 2023 les montants suivants :

Structure	Montant attribué
Idéklic – Festival de l'Enfant	57 000€
Festival de musique baroque	800€
Les baladins du château – chantier de restauration du château de Présilly	1 500€
Noël au Pays du Jouet	15 000€
Adapemont – Festival Bouche à Oreille	11 000€
Adapemont – Chantier de restauration du château d'Oliferne	3 000€
Les saisons baroques	1 800€
Music'alle – Les miroirs musicaux	1 000€
Festivalzin – Festival les Gueules de Bois	3 500€
Compagnie pass 'montagne – spectacles	1 500€
Automne musical – concerts	500€
Onno archeo – fouilles archéologiques	1 100€
Déflagration – spectacles culturels	3 000€

Batterie Fanfare Orgeletaine (BFO)	1 000€
Ecole de musique Jura Sud - fonctionnement	28 000€
Union musicale clairvalienne - fonctionnement	20 000€
Musique et Arts en Pays d'Orgelet (MAPO) - fonctionnement	9 000€
La Vache qui rue - fonctionnement	3 500€
Volodalen Solidaire - trail	1 800€
Triath'Lons – triathlon international	1 000€
Codep EPGV39 – Adventu'run	1 000€
Dog'ing Jura – trophée Jura Chien	300€
Pulsion VTT – manche de coupe Bourgogne Franche Comté	350€
Section cycliste d'Arinthod – course Gentlemen	1 000€
VTT Orgelet – tour du lac de Vouglans	500€
Moto Club de Moirans-en-Montagne – Enduro Kids et Cross Adultes	2 000€
Moto Club du Risoux	500€
FRI Saint Maur - triathlon	1 000€
Moto Club de Legna – Team Jura cross – Cross de Legna	1 000€
AS du collège des lacs Clairvaux - fonctionnement	500€
As du collège Xavier Bichat Arinthod - fonctionnement	500€
Club Omnisports Clairvalien (COC)	1 400€
Jura Lacs Football - fonctionnement	17 250€
Jura Sud Football - fonctionnement	64 000€
Jura Sud Handball - fonctionnement	6 000€

**DE CHARGER Monsieur le Président** ou un de ses représentants de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

**DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget 2023

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 039-200090579-20230405-D\_2023\_057-DE



Ont signé au registre des délibérations les  
membres présents.

Pour extrait conforme,

  
Le Président

